



Communiqué de presse CPS n°250722

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le vendredi 15 juillet 2022, le nommé Idriss Ibrahim Halib (alias Ben Laden) qui était visé par un mandat d'arrêt du 22 septembre 2020 des juges d'instruction du Cabinet n°1 de la Cour Pénale Spéciale (CPS), a été conduit devant ces mêmes juges qui ont procédé, à son inculpation pour des actes constitutifs de crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

Il convient de préciser que le nommé Idriss Ibrahim Halib (alias Ben Laden) a été placé en détention provisoire par suite du débat contradictoire qui s'est tenu lors d'une audience à huis-clos devant les juges d'instruction du Cabinet n°1 de la CPS en sa présence ainsi que son conseil et celle du Parquet spécial de la CPS.

Il est important de le rappeler qu'à ce stade l'inculpé Idriss Ibrahim Halib (alias Ben Laden) est présumé innocent et que la procédure d'instruction suit son cours.

**Le chef de l'Unité communication et sensibilisation CPS**